Affiché

Le 19 FEV. 2015



Séance du 10 février 2015 à 19 heures Commune de Cieurac - Salle des fêtes

Aujourd'hui, mardi dix février deux mille quinze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de Cieurac -Salle des fêtes

Etaient présents :

55 titulaires dont 6 possédant une procuration 7 suppléants dont 1 possédant une procuration

TITULAIRES ET SUPPLEANTS :

ARCAMBAL BOISSIERES **BOUZIES CAHORS**

CAILLAC CATUS

CIEURAC

COURS

M. LABRO Didier (tit), Mme TEULIERES Marcelle (tit),

Mme GARRIGOU (sup), M. RAFFY Gilles (tit),

M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (tit), M. MUNTE Serge (tit), Mme LASFARGUES Geneviève (tit) procuration de M. COLIN Henri (tit), Mme LOOCK Martine (tit) procuration de Mme LAGARDE Geneviève (tit), M. BOUILLAGUET Vincent (tit), Mme FAUBERT Françoise (tit), Mme BOUIX Catherine (tit), M. SAN JUAN Alain (tit) procuration de M. TESTA Francesco (tit), Mme BOYER Noëlle (tit), M. SINDOU Géraud (tit), M. DELPECH Bernard (tit), Mme LENEVEU Hélène (tit), M. COUPY Daniel (tit), Mme RIVIERE Brigitte (tit), M. HUREAUX Roland (tit), Mme HAUDRY Sabine (tit),

M. SIMON Michel (tit),

M. TILLOU José (tit) procuration de, Mme LANES Bénédicte (tit), M. TAILLARDAS Claude (tit) procuration de M. DUJOL Jean-Paul (tit), M. VAZ Victor (tit),

M. PEYRUS Guy (tit),

Mme FOURNIER-BREUILLE Martine (tit), M. MOLESIN Jean-Pierre

CRAYSSAC M. JOUCLAS Guy (tit), M. FOURNIER Christian (tit),

Mme BOURDARIE Paulette (tit) procuration de M. PETIT Jean (tit), **ESPERE**

FONTANES Mme VALETTE Roselyne (tit), **GIGOUZAC** M. MOLINIE Romuald (tit),

LABASTIDE DU VERT Mme SOLIVERES Hélène (sup) procuration de M. CANCEIL

LABASTIDE MARNHAC M. JARRY Daniel (tit), Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie (tit), Mme ARNAUDET Véronique (tit), M. CORMANE Jean-Pierre (tit), LAMAGDELAINE LAROQUE DES ARCS M. NOUAILLES Serge (tit), M. BONNEMERE Jean-Claude (sup), LE MONTAT M. MOUGEOT Jean-Paul (tit), Mme VANBESIEN Joëlle (tit),

LES JUNIES Mme SIMON-PICQUET Agnès (tit), M. REIX Jean-Albert (tit), LHERM

MAXOU M. SABOT Aimé (tit), M. PRADDAUDE Jean-Paul (tit), MECHMONT

MERCUES M. DIZENGREMEL Ludovic (tit), MONTGESTY M. GALTHIE Jean-Noël (tit), M. LEFEBVRE Jean-Yves (sup)

Mme DESSERTAINE Brigitte (tit), NUZEJOULS

PRADINES M. MARRE Denis (tit), Mme ROUAT Géraldine (tit), M. STEVENARD

Daniel (tit), Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique (tit),

M. FIGEAC Philippe (tit), ST DENIS CATUS M. BERNIOT Pierre-Jacques (sup), SAINT GERY

ST MEDARD M. FERNANDEZ Pierre (tit)

M. PECHBERTY Jean-Jacques (tit), M. EYROLLE Jean-Louis (sup), **TOUR DE FAURE**

TRESPOUX-RASSIELS M. LAVAUR Pascal (tit), M. DIOT Fabrice (tit)

VALROUFIE M. ANNES Jean-Pierre (tit),

VERS M. HEE Gérard (tit),

Secrétaire de séance :

M. BOUIX Catherine,

AR PREFECTURE

046-200023737-20150210-12_10_02_2015-DE Régu le 13/02/2015

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

POLE AMENAGEMENT – Aménagement opérationnel

Objet : Vente d'un terrain situé dans la ZAC des Grands Camps sur la commune de Mercuès

A été adopté à l'UNANIMITE

Délibération n° 12

Eq 9 FEV. 2015

AR PREFECTURE

046-200023737-20150210-12_10

Regu le 13/02/2015

GRAND

POLE AMENAGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 10 février 2015 Rapporteur : Denis MARRE

Rédacteur : Cécile DELBOS

Service: Aménagement opérationnel

Objet : Vente d'un terrain situé dans la ZAC des Grands Camps sur la commune de Mercuès

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, le Grand Cahors commercialise les lots de la ZAC des Grands Camps.

M. RESSEJAC souhaite installer dans la zone, son entreprise d'aménagement paysager. C'est pourquoi, il a formulé le souhait d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée A n° 1573 d'une surface d'environ 3 400 m² (bornage en cours de réalisation).

Ce terrain n'étant pas dans sa totalité exploitable, il convient de proposer deux prix de vente : la partie boisée et pentue d'une surface d'environ 1000 m² sera vendue au prix de 2 € / m², et la partie nue et aménageable d'une surface d'environ 2400 m² sera cédée au prix de 8 € / m², conformément à la délibération du Conseil communautaire en date du 27 mars 2012 n° 50.

France Domaine a estimé la valeur vénale du terrain au prix de 21 200 €.

M. RESSEJAC ayant exprimé par courrier en date du 19/12/2014, son accord de principe sur les conditions de la vente, il convient d'autoriser la cession de la parcelle A n° 1573 p à M. RESSEJAC.

Vu l'avis de France Domaine en date du 16/12/2014,

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver la cession à M. Thierry RESSEJAC ou à ses ayants-cause de la parcelle A n° 1573p située sur la commune de Mercuès, d'une surface d'environ 3400 m² au prix de 8 € / m² HT pour la partie exploitable et de 2 € / m² HT pour la partie boisée, pour un montant total de 21°200 € ;
- b- D'autoriser le Président ou son représentant à signer l'acte de cession, tout acte préparatoire à la vente et tout document afférent ;
- c- D'inscrire les crédits nécessaires à l'opération au budget annexe zone d'aménagement 2015.

AR PREFECTURE

046-200023737-20150210-12_10_02_2015-DE Regu le 13/02/2015

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Jean-Marc VAXSSOUZE-FAURE

AR PREFECTURE 046-200023737-20150210-12_10_02_2015-DE Reçu le 13/02/2015

CESSION DE LA PARCELLE SECTION A N° 1573 p SITUEE DANS LA ZAC DES GRANDS CAMPS- COMMUNE DE MERCUES PLAN DE LOCALISATION



